

Améliorer la couverture vaccinale des programmes de vaccination systématique en réduisant les occasions manquées de vaccination (OMV)

La stratégie OMV a pour but de réduire les occasions manquées de vaccination et donc d'augmenter la couverture vaccinale en améliorant l'utilisation des sites de vaccination existants (dans les centres de santé, les hôpitaux, les services mobiles ou les services de sensibilisation, etc.).

La stratégie OMV répond à trois questions essentielles :

1. Quel est le nombre d'occasions de vaccination manquées au niveau des sites de vaccination existants ?
2. Pour quelle raison ces occasions de vaccination sont manquées dans les différents sites de vaccination ?
3. Qu'est-ce qui peut être ajusté ou effectué différemment (ex. : politiques, comportements, changements organisationnels ou structurels) pour que nous ne manquions plus aucune occasion de vaccination ?

Au-delà de l'augmentation de la couverture vaccinale, la réduction des OMV améliorera également le respect des délais de vaccination et l'efficacité de la prestation de services sanitaires en général. Elle assurera également la promotion des synergies entre les services de traitement et les programmes préventifs au niveau des établissements de santé.

Qu'est-ce qu'une occasion manquée de vaccination ?

Les occasions manquées de vaccination (OMV) comprennent toute visite d'un enfant ou d'autre personne remplissant les conditions requises pour la vaccination (non vacciné, partiellement vacciné, non à jour et ne présentant aucune contre-indication à la vaccination) dans un établissement de santé qui n'aboutit pas à l'injection de toutes les doses de vaccins pour lesquelles ce dernier remplit les conditions.

De quelle manière la stratégie OMV peut-elle améliorer la couverture vaccinale ?

La stratégie OMV crée un système permettant à chaque enfant ou personne pouvant être vacciné qui se rend dans un établissement de santé ou dans un centre de santé mobile (pour n'importe quelle raison) de recevoir les vaccins nécessaires au cours de sa visite.

Des occasions manquées de vaccination peuvent se produire durant les visites aux établissements de santé ou aux centres de santé mobiles pour la vaccination (« contact de vaccination »), durant les visites aux établissements de santé ou aux centres de santé mobiles pour des soins curatifs (ex. : traitement des fièvres légères, de la toux, de la diarrhée, des blessures; « contact de traitement »), au cours de visites pour d'autres services de prévention (ex. : contrôle de la croissance, évaluations nutritionnelles, séances de formation à la rehydratation orale, etc.) ; et lors de l'accompagnement d'un membre de la famille à un centre de santé pour tout type de service.

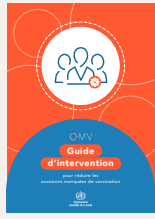


La plupart des OMV sont dues au non-respect des politiques et procédures établies. Les précédentes évaluations des OMV suggèrent plusieurs raisons courantes pour lesquelles les occasions de vaccination ont été manquées dans les établissements de santé :

- X** le manquement ou l'incapacité des agents de santé à dépister les patients admissibles
- X** les pénuries de vaccins
- X** la faible rétention ou de la disponibilité limitée des fiches conservées à domicile
- X** les contre-indications de vaccination perçues par les agents de santé et les parents
- X** les programmes cliniques rigides qui séparent les services curatifs des zones de vaccination
- X** l'opposition des parents ou de la communauté aux vaccinations

Quelles sont les étapes de mise en oeuvre de la stratégie OMV ?

La stratégie OMV est un processus en 10 étapes qui comprend une évaluation de l'ampleur et des causes des occasions manquées, suivie des interventions spécifiques dans le système de santé visant à réduire de telles occasions manquées afin d'augmenter la couverture vaccinale et d'améliorer le respect des délais de vaccination. Dans certaines situations, il n'est pas nécessaire d'effectuer l'évaluation standard des OMV décrite dans cette [méthodologie](#) (voir étapes 3 à 6). Les pays, les districts ou les établissements de santé peuvent disposer de preuves empiriques ou pré-documentées de l'existence des OMV, et il est possible qu'il y ait déjà un soutien suffisant pour réduire les occasions manquées en tant que stratégie d'amélioration de la couverture vaccinale, et de l'équité des vaccinations. Dans de tels cas, le [Guide d'intervention pour réduire les occasions manquées de vaccination](#) peut être utilisé comme un guide autonome pour développer des solutions locales pour réduire les OMV dans les districts ou les établissements de santé sélectionnés.

RESSOURCE	LA CIBLE	ÉTAPE	QUOI FAIRE	PAR QUI	DURÉE
Guide de planification 	 Pour l'équipe responsable de la stratégie OMV au niveau national et infranational	ÉTAPE 1	Planifier une évaluation et une intervention OMV	Le MdS, avec le soutien de tous les partenaires de vaccination du pays	2 à 4 mois avant le travail sur le terrain
		ÉTAPE 2	Se préparer pour l'évaluation et garantir l'engagement pour les interventions de suivi	L'équipe responsable de la stratégie OMV, MdS et autres principaux partenaires de vaccination	1 à 2 mois avant le travail sur le terrain
Méthodologie 	 Pour l'équipe de terrain effectuer l'évaluation et l'analyse des données	ÉTAPE 3	Effectuer le travail sur le terrain pour l'évaluation rapide des OMV	Le coordonnateur de l'évaluation, le MdS et les partenaires de vaccination du pays	De 1 à 2 semaines, selon les besoins de formation et les distances de déplacement
		ÉTAPE 4	Analyser les données préliminaires et identifier les principaux thèmes	Coordonnateur de l'évaluation, gestionnaire de données, expert qualitatif ou spécialiste des sciences sociales, équipes de terrain et représentants du MdS et des organisations partenaires	1 à 2 jours
		ÉTAPE 5	Réfléchir aux interventions proposées et élaboration d'un plan de travail pour la mise en œuvre	Coordonnateur de l'évaluation, équipes de terrain, direction du PEV au MdS et organisations partenaires	1 jour
		ÉTAPE 6	Débriefing avec la direction du MdS et les partenaires de vaccination sur les prochaines étapes proposées	Tous les partenaires de vaccination et les programmes associés sous la direction du MdS	½ journée
Guide d'intervention 	 Pour l'équipe responsable de la stratégie OMV au niveau national et infranational	ÉTAPE 7	Mettre en œuvre les interventions	Le personnel des établissements de santé, le MdS et les partenaires de vaccination	6 à 12 mois après la phase d'évaluation
		ÉTAPE 8	Fournir une supervision coopérative et une surveillance	Le MdS et l'équipe responsable de la stratégie OMV, avec l'appui des principaux partenaires de vaccination	6 à 12 mois après la phase d'évaluation
		ÉTAPE 9	Effectuer une rapide évaluation sur le terrain des résultats ou de l'impact des interventions	Le MdS et l'équipe responsable de la stratégie OMV, avec l'appui des principaux partenaires de vaccination	12 à 18 mois après l'étape 7/8
		ÉTAPE 10	Intégrer dans des plans de vaccination à long terme pour garantir la pérennité des gains	Le MdS et l'équipe responsable de la stratégie OMV, avec l'appui des principaux partenaires de vaccination	En continu

* MdS - Ministère de la Santé, PEV - Programme élargi de vaccination



Pour plus d'informations, visitez : http://www.who.int/immunization/programmes_systems/policies_strategies/MOV/fr/



World Health Organization